

ACQUISITION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
Demande de versement de l'aide financière
Programme communal 2024

Je soussigné(e) :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL :

déclare avoir acquis le vélo à assistance électrique suivant :

MARQUE : TYPE :

DATE ET LIEU DE L'ACQUISITION :

et sollicite le versement de l'aide financière de 200 € octroyée par la Ville de Saint-Alban-Leysse.

Je reconnais avoir été informé des conditions d'octroi de l'aide soit **une seule demande** par année civile et par famille domiciliée ou résidente à SAINT ALBAN LEYSSE, l'achat du vélo (les VTT et les vélos de courses ne sont pas pris en charge) chez un vélociste implanté sur le territoire des communautés d'agglomération de Grand Chambéry et de Grand Lac avec une valeur minimum de 1 500 € TTC et maximum de 3 700 € TTC, prix catalogue, non remisé, hors reprise, hors accessoire.

Fait à Saint-Alban-Leysse, Le

Signature

Pièces à joindre au nom du demandeur :

- Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- **Facture acquittée** sur l'année du programme communal en vigueur
- Fiche technique
- RIB

Partie réservée à la Mairie

Je soussigné Monsieur Michel DYEN, Maire de Saint-Alban Leysse, atteste que M(me)..... remplit les conditions définies par la délibération du Conseil Municipal du 06/12/2023 ouvrant droit à l'aide financière de 200 € net octroyée par la Commune de Saint-Alban-Leysse pour les 20 premières demandes.

Fait à Saint-Alban-Leysse,

Le

Le Maire, Michel DYEN